

LA GORGUE

M. Auguste Blondiaux à l'honneur

Lors de la réception du 14 juillet à l'hôtel de ville, réunissant, autour de la municipalité, les sociétés locales, M. Auguste Blondiaux a été mis à l'honneur. Il reçut, en effet, quatre décorations. M. Morel lui remit la médaille militaire, M. Mullier, de Douai, la croix du combattant volontaire de 1939-1945 et des internés résistants et M. Debreucq de Solesmes, la croix de combattant volontaire de la Résistance.

Dans une chaleureuse allocution, M. Morel rappela les brillants états de services du récipiendaire qui s'évada sept fois : trois fois en 1940 ; trois fois en 1941 d'un camp dans le Hanovre et en juin 1942 du camp de Rawa-Ruska en Pologne d'où il put rejoindre la Hongrie. M. Beun, maire, s'associa dans son discours, à l'hommage qui était fait à ce Gorguillon, domicilié rue Jean-Mermoz.

(Ph. V.d.N.)



Décès de M. Auguste Blondiaux

Nous apprenons la mort de M. Auguste Blondiaux, époux de M^{me} Elisabeth Siger, pieusement décédé mardi dans sa 70^e année. Ancien commerçant rue Jean-Mermoz, M. Blondiaux était titulaire de nombreuses décorations : médaille militaire, croix de guerre avec citations, médaille de la déportation et de l'internement, médaille des évadés, croix du combattant volontaire de la résistance, etc...

Ses funérailles auront lieu vendredi 10 à 15 h à l'église Saint-Pierre.

Nos condoléances.

Aux anciens combattants

Les anciens combattants sont priés d'assister aux funérailles de M. Auguste Blondiaux, vendredi 10 à 15 h. Réunion à l'église Saint-Pierre.



M. Blondiaux
(Ph. «La Voix du Nord»)

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

Monsieur Auguste BLONDIAUX

époux de Dame Elisabeth SIGER

Grand invalide de guerre

Médaille militaire, croix de guerre 39-45 avec citation

Médaille de la déportation et de l'internement

Médaille des évadés

Croix du combattant volontaire 1945

Croix du combattant volontaire de la Résistance

décédé le 7 décembre 1982 à Lille, dans sa 70^e année, lesquelles auront lieu le VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1982, à 15 heures, en l'église S-Pierre de LA GORGUE, suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Réunion à l'église.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Madame Auguste BLONDIAUX-SIGER,

son épouse ;

De toute la famille,

Et de ses nombreux amis.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

59253 LA GORGUE, 88, rue Jean-Mermoz.

P.F. Fleurs Vandamme - La Gorgue - © 48.81.24